



**ESCH-SUR-ALZETTE
EUROPEAN CAPITAL
OF CULTURE**

Communiqué de presse

Esch-sur-Alzette, 14.07.2020

Esch2022 : sur la bonne voie

La Commission européenne évalue régulièrement les préparatifs accomplis par les responsables de la mise en œuvre du grand projet « Capitale Européenne de la Culture Esch2022 ». Les recommandations actuelles de Bruxelles pour Esch2022 montrent que la Capitale de la Culture se montre à la hauteur des attentes de la Commission.

Esch2022 est sur la bonne voie, telle est la conclusion des responsables de la Capitale Européenne de la Culture après analyse des recommandations adressées par la Commission européenne à l'équipe d'Esch2022 après son deuxième rapport de suivi. Dans son rapport original, la Commission prend acte du vaste travail stratégique accompli par la Capitale de la Culture en vue de réaliser ce projet conformément à la stratégie culturelle aux niveaux local, régional et national. L'analyse du projet par la Commission européenne la pousse à conclure qu'Esch2022 bénéficie d'une situation politique et financière stable ainsi que d'une reconnaissance nationale et de l'implication de différents acteurs (voir à ce sujet la page 12 du « Second Monitoring Meeting Report » du panel d'experts ECOC), comme en témoignent les partenariats nationaux et internationaux conclus par Esch2022 et présentés dans le rapport de suivi.

En collaboration avec le ministère de la Culture, les responsables d'Esch2022, réunis dans le centre culturel « Op der Schmelz » de Dudelange, ont présenté, le 27 mai dernier, à la Commission européenne leur rapport concernant l'année 2019 et le début d'année 2020. En raison des restrictions imposées par la pandémie de coronavirus, cette présentation a dû se faire par vidéoconférence. Esch2022 est intervenu à l'aide d'une vidéo et d'un rapport détaillé sur différents thèmes tels que le programme, l'administration et les grandes étapes du projet. La Commission a ensuite évalué ces éléments et formulé des recommandations à leur sujet, qu'elle a communiquées à Esch2022 en ce mois de juillet 2020.

Recommandations de Bruxelles

Dans ce document, la Commission prend acte des progrès accomplis par Esch2022 et présente 13 recommandations. Bon nombre de ces recommandations sont déjà en cours de mise en œuvre. Ainsi, Bruxelles attire l'attention d'Esch2022 sur le fait que le moment est venu de traduire les visions artistiques dans la pratique. Il convient de prendre des décisions concernant tous les projets à retenir et à réaliser, et d'en informer ensuite les porteurs de ces projets ainsi que le grand public.

Ce processus, fait dans le cadre de l'évaluation des projets déposés lors de l'appel à projets, arrive presque à son terme et Esch2022 a déjà commencé à informer les porteurs de projets de ses décisions sur les différents projets. L'appel à projets sera conclu cet automne, et ses résultats seront dès lors présentés au public. D'autres recommandations formulées dans le rapport de la Commission sont aussi en cours de réalisation : des plans alternatifs ont été élaborés en cas de restrictions imposées par la pandémie de coronavirus, et la ville travaille à des collaborations avec des artistes et partenaires de toute l'Europe, pour ne citer que quelques exemples.

Esch2022 considère le processus de suivi comme un guide qui lui apporte un retour précieux et des informations importantes pour la poursuite des préparatifs. Comme l'explique sa directrice générale Nancy Braun : « Le suivi permet à la Commission européenne de se faire une vue d'ensemble de l'avancement d'un projet. Ce rapport est positif pour nous, car il nous conforte dans le travail accompli chaque jour. Nous travaillons déjà à la mise en œuvre d'une grande partie des recommandations. »

À propos de la procédure

Trois réunions de suivi sont organisées pour chaque Capitale de la Culture. Lors de ces réunions, les responsables rencontrent la Commission européenne et l'informent de l'avancement des préparatifs de la Capitale de la Culture. Chaque réunion est accompagnée d'un rapport présentant le développement du projet. Ce rapport permet de montrer comment les préparatifs respectent les critères formulés par la Commission, comme par exemple la dimension européenne

CAPITALE EUROPEENNE DE LA CULTURE 2022 ASBL

SIÈGE SOCIAL

163, rue de Luxembourg | L-4222 Esch-sur-Alzette
T : +352 2883 2022 | info@esch2022.lu
TVA: LU296 131 28 | RC: F10850

BUREAU ADMINISTRATIF

Creative Hub 1535°
115, rue Emile Mark | L-4620 Differdange

ESCH2022.LU



ESCH-SUR-ALZETTE
EUROPEAN CAPITAL
OF CULTURE

d'un projet, sa stratégie à long terme ou son contenu culturel et artistique. Cette procédure est réalisée afin de vérifier que les Capitales de la Culture respectent ces prescriptions. Les prochaines recommandations pour Esch2022 arriveront à l'automne 2021.

Rapport d'activités 2019

La Capitale Européenne la Culture Esch2022 a décidé d'aligner son rapport d'activités sur sa vision globale et sa mission générale. Afin de présenter de manière créative et non conventionnelle les activités d'Esch2022, la version numérique du rapport s'accompagne également d'une représentation artistique. Quatre artistes interprètent les grandes étapes qui se trouvaient au programme de la Capitale de la Culture en 2019, une année marquée par une collaboration étroite avec une cinquantaine de partenaires différents et par des échanges lors de nombreuses rencontres avec les représentants des communes et du monde politique. Une version écrite du rapport d'activités est disponible en ligne.

Liens supplémentaires

- Vidéo de préparation pour la réunion de suivi du 27 mai d'Esch2022 : https://youtu.be/_X0J1XZsUwc
- Rapport « Second Monitoring Meeting Report » avec recommandations du ECOC Expert Panel : <https://esch2022.lu/assets/pdf/footer-publications/ecoc2022-esch-second-monitoring.pdf>
- Rapport d'activités 2019 d'Esch2022 : rapport.esch2022.lu
- Les documents presse existants sont disponibles au téléchargement dans la nouvelle Press Room : <https://esch2022.lu/presse>

Prochaines étapes pour Esch2022

Le prochain petit-déjeuner presse aura lieu le 27 août dans la région de la CCPHVA. Des informations supplémentaires concernant les thèmes et le lieu suivront.

Contact

Sandra Schmit
Attachée de presse et relations publiques
sandra.schmit@esch2022.lu / presse@esch2022.lu
T. : +352 2883 2035

Jessika Maria Rauch
PR Curator
jessika.rauch@esch2022.lu
T. : +352 2883 2022

À propos d'Esch2022

Avec la ville d'Esch-sur-Alzette, les dix autres communes luxembourgeoises de l'association Pro-Sud et les huit communes françaises de la CCPHVA, Esch2022 est la Capitale Européenne de la Culture de l'année 2022. Esch2022 est placée sous le signe de la « Remix Culture ». Tous les thèmes sont élaborés et mis en œuvre en étroite collaboration avec les communes, les ministères et d'autres partenaires. Esch2022 est gérée par l'association « Capitale Européenne de la Culture 2022 asbl ».

CAPITALE EUROPEENNE DE LA CULTURE 2022 ASBL

SIÈGE SOCIAL

163, rue de Luxembourg | L-4222 Esch-sur-Alzette
T : +352 2883 2022 | info@esch2022.lu
TVA: LU296 131 28 | RC: F10850

BUREAU ADMINISTRATIF

Creative Hub 1535°
115, rue Emile Mark | L-4620 Differdange

ESCH2022.LU